



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 75229

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préoccupations émises par la Fédération hospitalière de France en matière de financement des hôpitaux publics. En effet, le financement des hôpitaux, sur la base d'une progression de 3,6 % des dépenses d'assurance maladie en 2005, place ces établissements, dont ceux de la Marne, dans une situation critique sachant que la simple reconduction de leur activité en 2005 conduit à une augmentation mécanique de leur besoin de financement à plus de 5 %. Ainsi, à activité égale, les hôpitaux risquent de connaître d'importantes baisses de ressources. Face à ces difficultés et afin de mettre en oeuvre les mesures correctives nécessaires, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend développer afin que les établissements hospitaliers soient en mesure d'assurer leurs activités de service public de santé.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75229

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9378